

Pose 1^{re} pierre chaufferie bois Croix-Rouge

Mercredi 06 juillet 2011 à 10h30

Intervention d'Adeline Hazan, maire de Reims

*

*

Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional, cher Raymond,

Monsieur le Directeur Général délégué de la SOCCRAM (Monsieur LAHAYE),

Mesdames et Messieurs les représentants des organismes logeurs,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse d'être ici parmi vous à l'occasion de la pose de cette première pierre de la chaufferie bois.

Deux secteurs sont concernés par ce projet **d'utilisation du bois comme nouvelle** source d'approvisionnement : **Croix-Rouge** et **Murigny 1**. Je veux le dire d'emblée, sur ces deux secteurs, **les bénéfices de ce projet sont nombreux**.

Ils sont à la fois **environnementaux, économiques et sociaux**.

Un bénéfice environnemental tout d'abord : cette chaufferie nous permettra en effet de faire passer la production de chauffage via des énergies renouvelables de **36 à 50%**.

Nous faisons ainsi de Reims un **modèle de développement durable au travers d'actions concrètes**, que représentent par exemple le **renforcement de la part d'énergie renouvelable** dans le mixte énergétique avec le bois, ainsi que l'économie de **12.000 tonnes de CO2 environ**.

Mais j'y vois également **un avantage économique pour les bénéficiaires**, puisque notamment **les locataires via les bailleurs sociaux, mais aussi les établissements scolaires et universitaires, ainsi que le CHU** bénéficieront d'une TVA de 5,5% contre 19,6% aujourd'hui.

Cela engendrera une baisse significative de la facture estimée à près de **10%**.

Vous le savez, ce projet **de construction d'une chaufferie bois** vient de loin. Il **s'inscrit dans une politique globale de réduction des charges locatives**, dont je rappelle qu'elle constituait un **engagement fort de mon programme électoral et que j'ai eu à cœur de lancer dès mon élection**.

Je tiens à rappeler que ce plan ambitieux de réduction des charges locatives se décline en trois volets complémentaires : **la gestion des ordures ménagères, la rétrocession de l'entretien des espaces extérieurs des bailleurs et la question du chauffage urbain qui nous concerne directement aujourd'hui.**

Dans cet esprit, nous avons déjà agi sur la **chaufferie Laon/Neufchâtel et obtenu une baisse du coût du chauffage de l'ordre de 10 à 15%** pour les habitants du secteur **depuis le 1^{er} juillet 2009.**

Et aujourd'hui, c'est avec le lancement de cette Chaufferie Bois que nous continuons à œuvrer dans ce sens, dont l'opération – je le rappelle - s'élève à plus de 7,8 millions euros.

Enfin, le bénéfice en terme de création d'emploi pour la ville de Reims n'est pas négligeable, puisque ce projet permettra la création de 15 à 20 emplois non délocalisables.

*

Vous le voyez, les avantages de ce projet sont multiples.

Je veux d'ailleurs rappeler que celui-ci s'inscrit dans un faisceau plus large d'opérations de réduction des charges que nous mettons en place sur le secteur :

Je pense bien entendu aux rénovations des logements que nous réalisons dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain qui favorisent l'isolation thermique des bâtiments, et donc la baisse des consommations d'énergie.

Je pense également à la rénovation des réseaux de chauffage qui nous permettent de réaliser des économies substantielles en matière de dépenses énergétiques.

*

Je tiens à remercier l'ADEME, le Conseil régional ainsi que le FEDER qui ont subventionné ce projet à hauteur de 53.4 %.

Je veux également remercier la Direction des Etudes et des Travaux de Bâtiments pour leur implication dans cette opération.

Je vous remercie.